



Un pacte de gestion communale pour les Avironnais

Dans le cadre des élections municipales de 2020, nous Roseline LUCAS, Paul FORT, James FONTAINE, candidats têtes de liste du premier tour, sous-signataires, nous engageons ensemble autour d'une charte, afin de mettre en place un pacte de gestion communale prenant en compte la place du citoyen dans la ville.

Pour la concrétisation de ce pacte de gestion municipale Roseline LUCAS et Paul FORT conduiront une liste commune qui deuxième tour des élections municipales. Le candidat tête de liste au premier tour James FONTAINE sera partie prenante et garant de la transparence et de l'équité dans la mise en place de cet engagement.

Nous nous accordons pour favoriser l'implication de tous les citoyens dans la vie de la commune.

Roseline Lucas

Paul Fort

© 0692 222 477

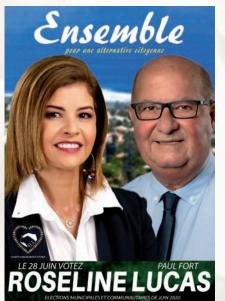
© 0692 86 34 93

mail: contact@roselinelucas2020.re





f PaulFort-L'Alternative2020



Chères Avironnaises. Chers Avironnais.

Nous avons fait l'union, et le résultat de la fusion de notre liste, avec celle conduite par Paul Fort ajouté au soutien de la liste de James Fontaine, nous place en tête pour le second tour.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre confignce. Le dimanche 28 juin, nous appelons tous les électeurs du premier tour et tous ceux qui se sont abstenus, à se mobiliser nombreux pour remporter cette élection.

Je vous demande d'accorder votre confignce à notre liste

"Ensemble pour une alternative citoyenne"

élaborée dans le respect de notre charte d'engagement citoyen. Notre équipe, la méthode de gouvernance partagée, la transparence et le projet de ville que nous proposons, seront fédérateurs pour Les Avirons de demain. Vous serez consultés et participerez à la validation des projets de développement de la ville au travers de différents comités qui seront forces de proposition.

Convaincus, combatifs, lucides et au fait des réalités de la vie communale et communautaire, nous comptons sur vous pour mener à bien l'ensemble de notre programme sous votre vigilance. Avec cette équipe qui regroupe des personnes de tous horizons, de toutes sensibilités, réunies autour de valeurs partagées, une alternative est possible pour réussir un développement économique, touristique, agricole, social, sportif, culturel et environnemental, harmonieux et concerté.

Notre ambition est d'amener Les Avirons à devenir une ville dynamique, novatrice, éco-responsable et solidaire.

Je vous invite à prendre part au changement qui s'annonce et à vous engager à nos côtés dans la vie de la commune.

Bien sincerement

Roseline Lucas

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DE JUIN 2020

Les démarches de participation citoyenne réclament de la transparence, de l'écoute, du respect, mais aussi l'instauration d'un climat de confiance entre les différentes parties prenantes.

<u>Objectif</u>: L'objectif de cette charte est de réussir un développement économique, touristique, agricole, social, culturel et environnemental harmonieux et concerté de notre commune.



Les principes fondateurs de la charte de participation citoyenne aux Avirons :

- Une gouvernance transparente et équitable, exigeante, engagée, citoyenne et respectueuse
- Des citoyens associés aux problématiques du territoire communal
- Une mise en débat public des points de vue sur les différents projets
- Des processus orientés vers la recherche de l'intérêt général
- La volonté de créer des espaces d'initiatives pour le citoyen
- L'instauration d'un conseil des jeunes et d'un conseil des sages

Les citoyens seront consultés

Ils participeront à la validation des projets de développement de la ville au travers de différents comités. Ces comités citoyens seront forces de propositions.

Ces comités pourront faire émerger les problématiques, réaliser un diagnostic et soumettre des actions et des projets. Ces commissions thématiques porteront par exemple sur l'agro-tourisme, le développement des quartiers, l'action sociale et l'économie solidaire, l'environnement et le développement durable, la jeunesse, les seniors, l'animation, le sport et la culture...







Un comité de pilotage et de suivi, composé des différents acteurs sera chargé de l'évaluation des actions municipales.

Les Avironnais qui s'engageront dans les comités, s'impliqueront dans la vie locale et participeront activement aux missions d'intérêt collectif qui leur seront confiées. Ils seront ainsi acteurs de l'action locale en s'intégrant dans l'espace social de manière constructive et valorisante. Nous nous engageons à veiller au respect de la présente Charte par l'ensemble des parties signataires.